

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'association ADAPA 54 soutenue par le « Fonds Acef pour la Solidarité » pour son projet de portage de repas à domicile.

Nancy, le 31 janvier 2017

L'association ADAPA 54 a reçu un chèque de 2000 euros du « Fonds ACEF pour la Solidarité » pour leur projet de création d'un service de portage de repas à domicile pour les personnes en perte d'autonomie.

- Olivier LOUE, Directeur du Secteur de la Meurthe et Moselle de la BPALC,
- Laurent BRUMBT, animateur du Marché ACEF pour la BPALC, représentant Jean-Charles HENRION, Vice-Président du « Fonds Acef pour la Solidarité »
- Christiane BORDET, Trésorière de l'ACEF 54 représentant Thierry PIQUARD, Président de l'ACEF54

ont eu le plaisir de remettre une subvention à un établissement lauréat régional

Association ADAPA 54

13/15 boulevard Joffre – 54000 NANCY
Tél. 03 83 37 16 21

Président : Bernard JAMBOIS

Un bon repas apporté chez soi, un sourire et le déguster dans son propre environnement, quoi de mieux pour se dire que l'on est encore vivant quand on vieillit !

- L'association ADAPA a été créée en 1960 et a développé son activité sur l'ensemble des arrondissements de Lunéville, Nancy et Toul. En 2002, date de création de l'APA (allocation personnalisée d'autonomie), l'ADAPA a connu une forte augmentation de son activité. Depuis juillet 2006, l'ADAPA a élargi son champ d'activité aux personnes handicapées, dans le cadre de PCH (prestation de compensation du handicap). Fin 2014, l'ADAPA a décidé un rapprochement avec le Relais des Services afin de proposer ses services à domicile et à tout public.
- L'ADAPA accompagne aujourd'hui plus de 5000 personnes et compte plus de 600 salariés. Les bénévoles de « terrain » jouent aussi un rôle très important.
- Le maintien à domicile est le choix de vie de la grande majorité des personnes âgées mais il n'est possible que si plusieurs conditions sont remplies. Les coûts de production en milieu rural sont plus importants qu'en milieu urbain, donc plus grande difficulté d'accès à des offres de service. L'ADAPA souhaite donc renforcer cette offre rurale pour permettre aux personnes âgées de rester vivre dans leur environnement.
 - **Le projet de l'association** est de proposer un service de portage de repas à domicile à toutes personnes âgées ou handicapées, malades ou en sortie d'hospitalisation, en prévention de placements... Ce qui permettrait leur maintien à domicile quelque soient leurs ressources.
- Une étude de marché a prouvé le réel besoin de ce projet. Ce service serait « rentable » pour l'association avec un tarif de 3,95 € par repas livré et un minimum de 80 repas livrés par jour.
- Les secteurs géographiques de livraison (même ruraux) ont été envisagés en fonction de l'insuffisance de l'offre locale proposée ou jugée insatisfaisante (pas de repas adaptés aux pathologies liées au vieillissement – diabète, menu sans sel, repas mixé ou moulinsés) ou encore trop chère.
- En proposant une alimentation équilibrée, diversifiée et savoureuse, ce service de portage permettrait à ces personnes de retrouver le plaisir de manger, de « bien » manger et de se maintenir en bonne santé.
- Ce service de portage de repas à domicile interviendrait en complément des prestations d'aide humaine à domicile.
- Pour ce faire, l'ADAPA a besoin notamment de 2 véhicules frigorifiques et d'un logiciel de gestion spécifique pour les prises de commande et facturation.
- Le **Fonds ACEF pour la Solidarité** va ainsi participer financièrement à une partie de l'acquisition du logiciel de gestion des commandes et de facturation.

Le « **Fonds ACEF pour la Solidarité** » permet d'aider des associations alsaciennes, lorraines et champenoises **dans le cadre de leur lutte contre la perte d'autonomie et l'accompagnement à la personne.**

Un partenariat pérenne et exclusif lie les ACEF d'Alsace et de Lorraine Champagne et la Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne qui s'est concrétisé en 2012 par la création d'un Fonds de dotation qui rassemble leurs valeurs respectives et leurs visions de l'avenir : **le « FONDS ACEF pour la Solidarité ».**

Ils sont donc associés pour une même cause : **lutter contre la perte d'autonomie.**

Toutes les actions d'information, de prévention et d'accompagnement concernant la perte d'autonomie doivent être encouragées. Pour toutes ces raisons, créer le « Fonds ACEF pour la Solidarité » était devenu une évidence.

LES DOMAINES D' ACTIONS DU « FONDS ACEF POUR LA SOLIDARITE » pour lutter contre la perte d'autonomie

• Handicap

Quand le corps n'a plus toute son autonomie, les gestes de la vie courante sont plus difficiles. Tant pour les personnes âgées que pour les personnes déficientes, l'autonomie constitue une opportunité de liberté, de maintien du lien social et de distraction.

Afin de pallier ce handicap, le « Fonds ACEF pour la Solidarité » a décidé de s'engager à travers des projets permettant, par des équipements matériels ainsi que des travaux d'aménagement, d'offrir à la personne souffrante du confort et du réconfort.

• Aidants familiaux et Services à la Personne handicapée

Lorsqu'une personne ne peut plus accomplir seule les actes simples de la vie quotidienne (se lever, s'habiller, préparer ses repas...), recourir à une aide à domicile adaptée, médicalisée ou pas, lui permet de rester chez elle dans de bonnes conditions. Aujourd'hui en France, plus de 8 millions de personnes accompagnent un proche dans une situation de handicap, de dépendance ou de perte d'autonomie.

4 millions d'aidants familiaux font le choix de s'occuper d'un membre de leur famille en perte d'autonomie. Il s'agit d'une épreuve difficile pour l'individu et sa famille. Ainsi de prendre conscience de ce phénomène et d'aider ces aidants qui consacrent leur temps et une partie de leur vie à aider, le « Fonds ACEF pour la Solidarité » a choisi de les soutenir à son tour et d'accompagner les projets permettant aux aidants familiaux de souffler un peu...

• Réinsertion Sociale

On retrouve dans cette catégorie, toutes les prestations remarquables réalisées par des établissements de réinsertion en faveur de personnes en perte d'autonomie sociale. Le « Fonds ACEF pour la Solidarité » accompagne des projets aux initiatives originales touchant aussi bien des personnes valides exclues de la société que des personnes handicapées écartées du monde du travail.

• Information et prévention

Quel que soit son âge, on peut tous un jour ou l'autre être confronté à une diminution de son autonomie. Pour le « Fonds ACEF pour la Solidarité », la lutte contre la perte d'autonomie se fait également par l'information pour mieux faire connaître cette problématique.

Ainsi, tout moyen permettant de faire de la prévention et de la communication sur la perte d'autonomie est vecteur d'apprentissage, d'évolution et d'aide à la gestion de ce phénomène. La perte d'autonomie devient au fil du temps de plus en plus présente dans notre société et s'installe ainsi dans nos vies et dans nos familles.

Pour plus de renseignements : www.fondsacef.fr



**Responsable des Relations Publiques et Relations Presse
Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne**

Isabelle GALAND : 03 87 37 94 59
isabelle.galand@bpalc.fr

  #LaBonneRencontre

www.bplac.fr

À propos de l'ACEF

Les ACEF d'Alsace et de Lorraine Champagne (Association pour le Crédit et l'Épargne des Fonctionnaires, à but non lucratif) ont été créées par des fonctionnaires pour les fonctionnaires, il y a 46 ans. Les valeurs de l'ACEF (associations à but non lucratif) sont la solidarité, le bénévolat, la fidélité et la performance.

Elles ont pour vocation l'aide solidaire dans le financement des besoins et des projets de leurs adhérents et, plus généralement, l'accès à des avantages négociés sur une sélection de biens et services.

Dans le domaine de la banque et de l'assurance, l'offre ACEF est construite en partenariat avec le réseau des Banques Populaires, qui est animé du même esprit mutualiste et coopératif. Ce partenariat est exclusif et pérenne.

À propos de Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne

Banque coopérative, la Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne est la banque conseil de tous ceux qui entreprennent. La BPALC exerce tous les métiers de la banque commerciale et de l'assurance dans une relation de proximité avec sa clientèle.

La Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne s'inscrit depuis de nombreuses années dans le secteur de l'Economie Sociale et Solidaire par son statut, ses valeurs et ses actions.

Implantée sur 9 départements l'Aube, la Marne, la Haute-Marne, la Meurthe-et-Moselle, la Meuse, la Moselle, les Vosges, le Bas-Rhin et le Haut-Rhin, la BPALC est la 2^{ème} banque du réseau des Banques Populaires avec 890 000 clients (dont 330 000 de sociétaires), 272 agences et Centres d'Affaires et 3 000 collaborateurs.

La Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne fait partie du 2^{ème} groupe bancaire en France : le Groupe BPCE.